



Commune de
PERROY

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
1166 Perroy

E.conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

Perroy, le 8 octobre 2026

**CONSEIL COMMUNAL
DU 8 OCTOBRE 2026**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 08/2026 portant sur les autorisations générales pour la législature 2026-2031

Entendu le rapport de la commission de gestion et finances chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

au vote à main levée, à la majorité des 32 Conseillers présents (31 oui, 0 non et 1 abstention)

- **d'accepter le préavis 08/2026 portant sur les autorisations générales pour la législature 2026-2031**

Extrait conforme, levé le 8 octobre 2026
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Norbert Jotterand



La secrétaire :

Cécile Bettems

En vertu des art. 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la demande de référendum pour les objets qui y sont soumis doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par cinq membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours qui suivent l'affichage ou la publication prévus à l'article 162.